

COMITÉ DE VIGILANCE DES ACTIVITÉS PORTUAIRES
COMPTE-RENDU – RENCONTRE DU 19 JANVIER 2017

RÉDIGÉ PAR FRÉDÉRIC LEWIS, SECRÉTAIRE CVAP

Étaient présents :

M. Angenot Francis-Olivier	Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste
M. Audet Daigle Maxim	BPH-Environnement
Mme Brodeur Caroline	Conseil régional de l'environnement — Capitale-Nationale
Mme Fontaine Catherine	Secrétariat à la Capitale-Nationale
M. Gagnon-Montreuil Hugues	Conseil de quartier du Vieux-Limoilou
M. Harvey Bruno-Pierre	BPH-Environnement
M. Hudon Ghislain	Présidente, Conseil de quartier Vieux-Limoilou
Mme Lévesque Mélanie	Administratrice, Conseil de quartier de Maizerets
M. Riffon Joël	Professionnel, Direction de Santé publique
M. Samson Alain	Président du Conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline-Parlementaire
M. Saucier Nicolas	Vice-président, Conseil de quartier Saint-Roch
M. Vallé Jean-François	Conseil de quartier de Lairet
Mme Verreault Suzanne, Présidente	Présidente de l'arrondissement de La Cité-Limoilou, Conseillère municipale — district de Limoilou
Mme Verreault Sylvie	Division de la qualité du milieu, Ville de Québec

M. Verret Steeve	Conseiller municipal – membre du comité exécutif responsable de l’environnement
Étaient absents :	
M. Brault Normand	Conseiller au contrôle, ministère du Développement durable, de l’Environnement et de la Lutte aux changements climatiques
M. Cazalis Pierre	Comité de relations avec la communauté du Port de Québec
M. Métivier Anick	Directeur, relation avec la communauté, Administration Port de Québec.
ORDRE DU JOUR	
1. Mot de bienvenue et présentation des membres	10
2. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 03 novembre 2016	10
3. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 17 novembre 2016	10
4. Suivis des dossiers – 17 novembre 2016	10
5. Beauport 2020 <ul style="list-style-type: none"> a. Le processus de l’ACEE et celui de l’APQ. b. L’organisation du travail et le calendrier de production du mémoire. c. Les préoccupations du CVAP. 	90
6. Suivi d’information du MDDELCC	10
7. Suivi d’information DSPublique	10

8. Plan d'action	5
9. Correspondances reçues	2,5
10. Autres sujets	2,5
11. Date de la prochaine rencontre; 16 février 2016	2,5
12. Fin de la rencontre	2,5
Temps de rencontre total estimé (heure décimale)	2,75

Abréviations : VQ = Ville de Québec; SCN = Secrétariat de la Capitale nationale; MDDELCC = ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques; APQ = Administration portuaire de Québec

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
1. Mot de bienvenue et présentation des membres				
	<p>La séance débute à 19 h 13</p> <p>La présidente adresse un mot de bienvenue, des voeux de bonne année, ainsi que des remerciements à l'assemblée pour la présence.</p> <p>La proposition d'ordre du jour est discutée. La présidente mentionne le retrait du point statutaire de suivi de l'APQ et l'absence volontaire de son représentant. Elle recueille les commentaires. Globalement, certains apprécient la délicatesse, toutefois plusieurs disent considérer le représentant de l'APQ comme membre à part entière et qu'il est de son droit d'assister à la rencontre. D'autres membres surenchérisent et soulignent leur indifférence puisque la teneur du mémoire destinée à l'agence n'a pas pour but de critiquer le projet et n'est pas de nature</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
litigieuse. La proposition est acceptée.				
2. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 3 novembre 2016				
Le compte-rendu accepté.		Porter le document sur le site Internet	Secrétaire	Avant la prochaine rencontre
3. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 17 novembre 2016				
Dans le compte-rendu du 17 novembre, des modifications doivent être apportées à la liste des présences ainsi qu'au libellé du dernier suivi. Le compte-rendu est accepté avec corrections de la liste des membres présents.		Faire les modifications Porter le document sur le site Internet	Secrétaire Secrétaire	Avant la prochaine rencontre Avant la prochaine rencontre
4. Suivis des dossiers – 17 novembre 2016				
Le secrétaire présente les suivis. Les suivis relatifs à des présentations pour la séance tenante n'ont pas été fait en raison du déclenchement de l'évaluation environnementale.		Reporter les suivis relatifs aux présentations.	Secrétaire Présidente.	Avant la rencontre régulière de février.
5. Beauport 2020				
a. Le processus de l'ACEE et celui de l'APQ.				

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>Le secrétaire fait état de la soirée d'info de l'ACEE le 12 janvier, les membres présents enchainent et livrent leurs appréciations.</p> <p>Étaient présents : le secrétaire, le représentant du conseil de quartier Saint-Roch, la présidente et représentante de l'arrondissement la cité-Limoilou, la représentant du Conseil régional de l'environnement, le consultant BPH-Environnement, le représentant du conseil de quartier du Vieux-Limoilou, la représentante de la division de la qualité du milieu VQ.</p> <p>La suite du processus de consultation est décrite.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La date de tombée pour le dépôt du mémoire est prévue le 10 février. • La soirée de portes ouvertes se déroulera le 31 janvier au soir, des experts et le promoteur seront présents sur place et auront l'obligation de compiler les commentaires et questions retenues afin d'en faire rapport à l'ACEE. • Au moment de la rencontre, les séances publiques étaient prévues le 1^{er} et le 2 février. • Une période de 2 minutes sera allouée à chaque question. • Les participants qui désirent poser des questions lors des séances publiques ont jusqu'à 18h15 pour s'inscrire au registre. • Il n'y a pas de période prévue pour la présentation de mémoire. • Un compte-rendu de chaque séance se retrouvera sur le site de l'ACEE. Il ne s'agira pas de verbatim. • La commission n'acceptera pas de question sur la situation existante, mais l'effet cumulatif sera un angle accepté. • Concernant la justification du projet, l'ACEE n'en tiendra pas compte, car il 			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>ne s'agit pas d'une composante valorisée de l'environnement (CVE), mais un rapport de commentaire sera remis à la ministre.</p> <p>Le secrétaire propose de créer des évènements agenda pour les membres du CVAP pour le 31, 1 et 2 et de faire parvenir la présentation du 12 janvier de l'ACEE par courriel aux membres du CVAP ainsi que le porter sur le site Internet. Il mentionne sa disponibilité pour être présent le 2 février. Pour sa part, la DSPublique sera présente lors des séances publiques.</p> <p>b. L'organisation du travail et le calendrier de production du mémoire.</p> <p>La présidente demande à la firme BPH son appréciation du processus. La firme dit avoir pris connaissance du 1^{er} mémoire du CVAP ainsi que du résumé de l'étude. La seule préoccupation à laquelle l'étude aura passablement bien répondu porterait sur le transport et le camionnage. Donc l'essentiel du mémoire pourrait à nouveau être rédigé sous une autre forme.</p> <p>Les membres et la firme conviennent que le mémoire pourra être composé de 2 sections. Une section technique (coeur du mémoire) rédigée par la firme BPH-environnement et une section plus politique rédigée par le comité.</p> <p>La firme recevra les préoccupations du comité afin de les formuler de façon à ce que l'agence les accepte et les intègre. Elle présentera une ébauche qu'étudiera le comité en rencontre extraordinaire pour finaliser le document une semaine avant le dépôt final. Les membres reçoivent l'ébauche le 3-4 février. Le moment retenu est le mardi 7 février, à 19h. Le lieu reste à déterminer. Suite à cette rencontre, BPH rédigera le document final.</p>	<p>Faire parvenir les invitations électroniques aux membres.</p> <p>Faire parvenir la présentation de l'ACEE aux membres.</p> <p>Porter la présentation de l'ACEE sur le site Internet du CVAP.</p> <p>Faire parvenir les invitations électroniques aux membres et confirmer le lieu.</p> <p>Rédiger l'ébauche du mémoire et la faire parvenir aux membres.</p>	<p>Secrétaire</p> <p>Secrétaire</p> <p>Secrétaire</p> <p>Secrétaire</p> <p>BPH-Environnement</p>	<p>Le plus tôt possible</p> <p>Le plus tôt possible</p> <p>Le plus tôt possible</p> <p>Le plus tôt possible</p> <p>3-4 février</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>La firme aimerait avoir accès à un sous-comité (4-5 personnes) pour l'alimenter et préparer une table des matières. Le but visé est l'efficacité. Le recours au sous-comité demeurerait à la discrétion de BPH. Le Secrétaire doit fournir la liste des adresses courriel.</p> <p>Les membres conviennent que le sous-comité serait composé de la présidente du CVAP, de la représentante du Conseil régional de l'environnement, du représentant du conseil de quartier de Saint-Roch, du représentant du conseil de quartier du Vieux-Limoilou, du secrétaire du CVAP.</p> <p>Le secrétaire achemine une copie de l'entente liant le CVAP et BPH-Environnement au représentant du conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste afin de recevoir ses commentaires en vitesse et permettre aux représentants de finaliser le tout par la suite.</p> <p style="text-align: center;">c. Les préoccupations du CVAP.</p> <p>Les membres pourront faire parvenir au secrétaire les idées recueillies le 31 janvier, le 1^{er} et le 2 février afin qu'il les achemine sans délai à la firme BPH-Environnement. La présidente le 31 janvier. Le secrétaire le 2 février. La firme sera représentée le 1^{er} février et le 2 février.</p> <p>Toutes les préoccupations peuvent être acheminées en tout temps au secrétaire.</p> <p>Malgré l'absence de période prévue pour la présentation de mémoire une certaine visibilité des arguments découle de la mise en ligne des mémoires sur le site de l'agence. Les membres mentionnent les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'argumentaire de développement pour la mise à niveau de l'existant est une fuite en avant. 	<p>Faire parvenir les contacts à la firme</p> <p>Faire réviser l'entente de service.</p> <p>Signer l'entente de service.</p> <p>Faire parvenir au secrétaire les préoccupations pour la rédaction du mémoire.</p> <p>Assister aux séances publiques.</p>	<p>Secrétaire</p> <p>Secrétaire représentant du conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste</p> <p>Présidente BPH-Environnement</p> <p>Membres du comité</p> <p>Secrétaire Membres du comité BPH-Environnement.</p>	<p>Le plus tôt possible</p> <p>Le plus tôt possible</p> <p>Le plus tôt possible</p> <p>En continu.</p> <p>Selon les disponibilités de chacun.</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<ul style="list-style-type: none"> • Une accélération d'investissement dans le transport pétrolier. La plus grande lacune est le manque de détail sur les activités et possiblement quelque chose de non défini pour préparer le transit d'hydrocarbures. • Le suivi de l'agence n'offre pas de prise une fois le projet accepté. • Il n'y a aucune garantie de non-augmentation du transport ferroviaire et du camionnage. Il n'y aurait pas plus de train, mais il pourrait y avoir plus de wagons. • On parle de 500 camions-jours de plus en phase construction et 150 camions-jour en phase exploitation, c'est donc forcément plus de risques et une fatigue accrue du réseau d'infrastructures existants. • Avec ou sans Beauport2020, il y aurait possiblement concentration et augmentation des densités des installations non couvertes sur la partie existante. • Après questionnements lors de rencontres précédentes, le représentant de l'APQ s'est dit être en pourparlers avec le CN pour avoir des exemples de bonnes pratiques de gestion. C'est une piste à étudier. • De très grandes retombées positives n'égalent pas nécessairement disparitions des préoccupations en matière de santé et de sécurité humaines qui conditionnent l'acceptabilité sociale. • Un membre aimerait voir pointées les faiblesses et les lacunes lorsqu'il y en a. • Peut-on dire ce que représente une augmentation annuelle de 1% de poussières fines sur le bassin en matière de population? • Même une augmentation de seulement 1% des poussières fines est contraire aux objectifs du CVAP. • Les présentations de retombées économiques portent sur l'ensemble du Canada alors que le calcul des GES ne porte que sur le plan local. 			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<ul style="list-style-type: none"> • La question de l'acceptabilité sociale devrait suffire à justifier l'opposition au projet, connaissant l'historique du quartier. • Les effets cumulatifs ne peuvent être évalués compte tenu des lacunes. • Il y a un manque de garantie sur la qualité de l'air, car l'évaluation des infrastructures sans les activités est un peu farfelue. Il faudrait exiger des engagements sur le processus de validation par la communauté des futures activités. • Les activités seront sujettes à ACÉE à chaque fois, mais possibilité de projet d'activités acceptées à coup de décrets. • Mettre en lumière que le processus d'évaluation porte sur des infrastructures et non sur des activités. 			
6. Suivi d'information du MDDELCC				
	<p>Le représentant du ministère est absent, toutefois, le secrétaire fait le point sur le changement de garde du représentant du MDDELCC. M. Clément Lapierre succèdera à M. Normand Brault qui hérite de nouvelles attributions.</p>			
7. Suivi d'information du DSPublique				
	<p>Parallèlement aux démarches de l'agence canadienne d'évaluation environnementale publique, la DSPublique fait ses propres analyses sur Beauport</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>2020.</p> <p>Lors des séances publiques, la DSPublique sera représentée par une professionnelle pour entendre les préoccupations plus que pour répondre aux questions.</p> <p>Se dit rassurant en matière d'accès de l'agence canadienne à des experts en matière de qualités de l'air tant au fédéral qu'au provincial.</p> <p>Relativement au projet « Limoilou, mon environnement, ma santé », le représentant nous indique que Mme Nadine Alain-Boulé vient d'être embauchée depuis une semaine. Elle travaillera sur l'analyse préliminaire qui n'est pas encore prête, mais sera soumise à des focus groups.</p> <p>L'entente entre la VQ et la DSPublique n'est pas signée, mais cela serait imminent.</p>			
8. Plan d'action				
	<p>Il était convenu d'entendre Mme Giguère, directrice à la Sécurité publique, ainsi qu'une ressource juridique de l'APQ dès la première rencontre en janvier. En raison du processus d'évaluation environnementale du projet Beauport 2020, ces deux présentations sont reportées à la rencontre régulière de février.</p> <p>La visite des installations de Glencore est toujours en suspens.</p>	<p>Convoquer les présentateurs.</p> <p>En attente du signal de Glencore</p>	<p>Secrétaire</p> <p>Présidente</p> <p>Représentant APQ.</p> <p>Secrétaire</p>	<p>Rencontre régulière de février.</p> <p>Lors d'un éventuel passage de l'Arctic.</p>
9. Correspondance				

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Il n'y a aucune correspondance à mentionner.				
10. Autres sujets				
Valider la synchronicité entre le paiement de l'ACEE et le versement au consultant BPH-Environnement.		Valider la synchronicité des paiements	Secrétaire	Avant le dépôt du mémoire sur l'EIE.
11. Calendrier de rencontre et Date de la prochaine rencontre				
Le secrétaire indique que la prochaine date de rencontre régulière au calendrier est le 17 février 2017.		Faire parvenir les rappels et invitations électroniques.	Secrétaire.	En temps opportun.
Les membres conviennent de tenir une rencontre extraordinaire afin de préparer le dépôt du mémoire. Un lieu doit être déterminé en fonction de la disponibilité des salles habituelles.		Confirmer la salle de rencontre auprès des membres.	Secrétaire.	En temps opportun.
12. Fin de la rencontre				
La rencontre est levée à 21 h 26.				

